

Canada
Province de Québec
Ville d'Acton Vale

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ACTON VALE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017. Finalement, je vous fais part des orientations budgétaires pour l'année 2018.

RAPPORT FINANCIER 2017

Les états financiers ont été vérifiés par la firme Forcier, Beaudry, Landry, comptables agréés. Le rapport de l'auditeur précise que les états financiers représentent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017. Les résultats de l'administration municipale se détaillent comme suit :

Revenus de fonctionnement

Taxes	7 688 340 \$
Paiements tenant lieu de taxes	293 191 \$
Transferts	589 560 \$
Services rendus	728 401 \$
Imposition de droits	318 177 \$
Amendes et pénalités	198 677 \$
Intérêts	78 967 \$
Autres revenus	<u>384 960 \$</u>
	10 280 273 \$

Charges *

Administration générale	(1 540 286 \$)
Sécurité publique	(1 354 800 \$)
Transport	(1 394 481 \$)
Hygiène du milieu	(2 368 309 \$)
Santé et bien-être	(11 084 \$)
Aménagement, urbanisme et développement	(269 596 \$)
Loisirs et culture	(1 697 845 \$)
Frais de financement	<u>(326 121 \$)</u>
	(8 962 522 \$)

Conciliation à des fins fiscales * (380 242 \$)

Excédent de fonctionnement de l'exercice 937 509 \$

* Exclu l'amortissement

DETTE 2017

Endettement total net à long terme **10 706 380 \$**

TRAITEMENT DES ÉLUS (ES)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les membres du conseil sont rémunérés sur la base mensuelle suivante :

Maire :	Rémunération :	2 443 \$
	Allocation pour dépense :	1 222 \$
	Délégué à la MRC d'Acton (par séance) :	172 \$
	Participation à des comités :	86 \$
Conseillers (ère) :	Rémunération :	814 \$
	Allocation pour dépense :	407 \$
	Maire suppléant :	680 \$
	Participation à des comités :	98 \$

LISTE DES CONTRATS

En conformité avec l'article 477.6 de la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours du dernier exercice financier complet de 2017 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, est maintenant publiée sur le site internet de la ville.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2017

Le programme triennal des immobilisations prévoyait pour 2017 des investissements de l'ordre de 5 816 995 \$.

Les immobilisations majeures listées ci-après, planifiées lors de l'adoption du budget ou décidées en cours d'année ont été réalisées en entier ou partiellement.

- Réaménagement des feux de circulation de la route 116/139
- Travaux de rechargement et d'élargissement du 4^e Rang.
- Réfection et pavage du 1^{er} Rang (vers Ste-Christine).
- Travaux de pavage pour les rues Des Bouleaux, Des Pins, St-Louis, Du Marché, Taillon et Bouvier.

- Travaux de pavage pour le stationnement du parc Donald Martin et du garage municipal.
- Réfection des infrastructures pour les rues Bouvier, Cardin, Cushing et Fortier.
- Disposition des boues des étangs d'épuration.
- Achat d'un véhicule de service pour le service des travaux publics.
- Achat d'une caméra thermique pour le service des incendies.
- Acquisition d'un terrain pour futur bâtiment sportif.
- Mise en valeur de la Gare du Grand Tronc.
- Installation de kayaks au parc Donald Martin.
- Réaménagement des terrains de baseball extérieurs.
- Achat d'un chariot élévateur usagé pour le service des loisirs.

PERSPECTIVES 2018

Les prévisions budgétaires ont été adoptées lors d'une séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2017. Cet exercice a tenu compte des orientations à court, moyen et long terme que le conseil municipal veut mettre de l'avant, afin de maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents de la ville.

L'état de nos routes, nos infrastructures ainsi que le développement économique demeurent et demeureront parmi nos priorités.

Je tiens également à souligner, en mon nom et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli par les employé(e)s et l'implication de tous les bénévoles de la Ville qui œuvrent à l'intérieur des différentes associations, mouvements et clubs sociaux. Vous contribuez à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Ville d'Acton Vale. Veuillez accepter nos plus sincères remerciements.

Acton Vale, le 18 juin 2018



Éric Charbonneau
Maire